



**SNCD - INFO**



## BULLETIN D'INFORMATION DES ADHERENTS

N° 2018 / 6 – 12 MARS 2018

CAPC		
SOMMAIRE	Compte rendu de la CAPC n°3 du 6 mars 2018 Postes offerts en enquête aux IR2/IR3	4 PAGES

\*\*\*\*\*

### L'ESSENTIEL DU BI

- ⇒ Un nombre de postes limité, dont la moitié à profil, pour cette première CAPC de l'année 2018 dédiée aux postes de chef de service offerts aux IR2/IR3 .
- ⇒ Des arbitrages tenant compte notamment des capacités managériales des candidats.
- ⇒ Certaines situations sensibles objet de toute l'attention de l'administration et des représentants du personnel.

La CAPC n°3 a siégé le mardi 6 mars 2018 sous la présidence de M. Pascal DECANter, chef du bureau A2, assisté de ses collaborateurs.

**L'USD-FO, qui détient 4 sièges sur 6 dans cette configuration, était représentée par Françoise PETIT (DI Bretagne-Pays de la Loire), Pascal TSCHAEN (DR Mulhouse) et Véronique STACKLER (DR Strasbourg) pour les IR2, Marie-Christine BRUN (DI Paris aéroports), et Nicolas TREMOLLET (DR Le Havre) pour les IR3, Jean-Philippe SANCEY (DR Nice) et Patricia MILLIEN (DI Hauts de France) pour les IR1.**

*Les autres organisations syndicales représentées dans cette formation sont Solidaires Douanes (1 siège en IR2) et la CFDT (1 siège en IR3).*

**Calendrier** : Les postes de chefs de services offerts aux IR2/IR3, sans changement de grade, font l'objet de trois CAPC par an, deux au premier semestre et une au second semestre.

Cette CAPC était la première de l'année dans ce cadre et la seconde est programmée le 2 mai.

## EXAMEN DES CANDIDATURES

### Éléments statistiques :

17 postes offerts (4 postes de chef d'un bureau de douane, 5 postes d'adjoint au chef d'un bureau de douane, 1 poste d'adjoint au chef de service à St Pierre et Miquelon, 1 poste à Paris spécial filière chef de service, 1 poste de chef d'un service de viticulture, 4 postes de responsable dans un service à compétence nationale – SNDJ, SARC, DNRFP et DNRED), 1 poste d'adjoint au chef du SCEP à Roissy).

8 postes à profil pour lesquels une fiche de poste détaillée accompagnait l'enquête, précisant en outre les coordonnées de la personne à contacter obligatoirement par les candidats.

30 candidatures examinées dont 10 candidatures d' IR2 et 20 candidatures d'IR3.

5 IR2 affectés et 8 IR3 affectés à l'issue des débats.

4 postes non pourvus à l'issue de la CAPC : absence de candidatures pour l'un de ces postes, candidatures non retenues pour un autre, candidature unique pour un troisième poste et dont l'intéressé a obtenu un autre choix, décision de report à une enquête ultérieure pour le dernier poste non pourvu.

### Examen des candidatures.

#### Rappel :

☞ Les candidatures font l'objet d'avis hiérarchiques de la direction d'appartenance et, pour les postes à profil, d'**une fiche d'entretien** établie par la personne à contacter obligatoirement reprise sur la fiche de poste.

☞ Il est précisé que cette **fiche d'entretien** donne un éclairage sur l'adéquation de la candidature au poste sollicité et constitue un document de travail mis à la disposition des élus en CAPC .

☞ Cette fiche n'a pas vocation à alimenter le dossier individuel, à la différence de la fiche de candidature où figurent des avis hiérarchiques.

☞ Les élus **USD-FO** s'attachent à vérifier la cohérence des choix réalisés en fonction de l'ensemble de ces informations et le respect de la qualité des dossiers des candidats ainsi que des règles de gestion appliquées en CAPC.

## Déroulement de la CAPC

La plupart des choix réalisés lors de cette CAPC n'appellent pas de commentaire particulier dès lors que l'ensemble des éléments relatifs à la cohérence des choix mentionnée ci-dessus ont été pris en compte.

Cependant, un réel échange à propos de certains postes a pu avoir lieu, donnant toute sa signification à la CAP, qui ne peut être une simple chambre d'enregistrement des propositions de l'administration.

Deux situations sensibles tenant, pour l'une, au contexte très spécifique d'un service connaissant de graves difficultés et, pour l'autre, à des éléments concernant la situation personnelle du candidat *a priori* retenu pour le poste ont été étudiées.

Dans un des cas, les candidatures présentées n'ont pas été retenues, l'administration souhaitant ne prendre aucun risque ni pour le service, ni pour les candidats. Le poste sera remis en compétition lors de la prochaine enquête IR2/IR3 (CAPC du 2 mai prochain).

Dans l'autre cas, une solution provisoire a été retenue avec le retrait du poste concerné dans l'attente d'informations complémentaires relatives à la situation personnelle du candidat retenu qui devrait se « décanter » d'ici la prochaine CAPC du 2 mai.

### COMMENTAIRES DE L'USD-FO

☞ Presque la moitié des postes offerts sont classés postes à profil, en particulier les postes outre-mer, compte tenu du contexte particulier des services ultramarins.

☞ Une attention marquée de l'administration concernant les capacités managériales des candidats à des postes de chef de service et une grande prudence quant à la nomination à des postes considérés comme difficiles au regard du contexte de fonctionnement ou géographique.

☞ Une certaine écoute relative aux arguments des élus.

☞ Une divergence toutefois quant à l'appréciation des capacités managériales, qui, selon l'USD-FO, peuvent être exercées au quotidien par tout agent de catégorie A encadrant des cellules de travail comportant un nombre parfois important de personnels dans de grands services sans pour autant détenir la qualité statutaire de chef de service (occupant un poste défini comme tel et offert en enquête).

**Pour toute question relative aux CAPC, n'hésitez pas à contacter vos représentants plusieurs jours avant la date de la CAPC, pour garantir un meilleur suivi de votre situation.**

## COTISATIONS 2018

Je sais que vous êtes attachés à un bon fonctionnement du SNCD-FO, seule organisation représentative à défendre spécifiquement les intérêts des agents de catégorie A de la DGDDI. Notre bon fonctionnement repose sur le versement par les adhérents le plus tôt possible dans l'année des cotisations 2018.

*Salvatore LUNESU, président du SNCD-FO*

**Le chèque est à libeller à l'ordre de : SNCD FO**

**Je rappelle que les adhérents bénéficient d'un crédit d'impôt égal aux 2/3 de la cotisation versée.**

**EXEMPLE : UNE COTISATION DE 183 € REVIENT APRES CREDIT D'IMPOT A 61 €**

	Gratuit	<b>Après crédit d'impôt</b>			
- Inspecteurs-élèves	Gratuit		- DSD 2 des 1er et 2e échelons	195 €	65 €
- Inspecteurs du 1er au 2e échelon	99 €	33 €	- IR 1 du 1er au 3e échelon - IP 1 du 1er au 3e échelon - DSD 2 des 3e et 4e échelons	204 €	68 €
- Inspecteurs des 3e et 4e échelons	108 €	36 €	- DSD 2 des 5e et 6e échelons - CSC 2F - CSC 1F	213 €	71 €
- Inspecteurs des 5e et 6e échelons	123 €	41 €	- DSD 1 tous échelons - CSC2 - CSC1	225 €	75 €
- Inspecteurs des 7e et 8e échelons	147 €	49 €	- DPSD - Administrateur des douanes - Administrateur civil	231 €	77 €
- Inspecteurs du 9e au 11e échelon	168 €	56 €	- Administrateur supérieur des douanes - Administrateur civil HC	243 €	81 €
- IP2 des 1er et 2e échelons					
- IR3 du 1er au 3e échelon	183 €	61 €	- Administrateur général des douanes	249 €	83 €
- IP2 des 3e et 4e échelons					
- IR2 du 1er au 3e échelon	195 €	65 €	- Retraité	63 €	21 €
- IP2 du 5e au 7e échelon					

✂-----

### BULLETIN D'ADHÉSION

**Rayer la ou les mentions inutiles :**

**« nouvel adhérent », « renouvellement d'adhésion », « changement de situation »**

**Tableau à servir impérativement en cas de :**

**Première adhésion ou de changement de situation administrative ou familiale.**

**A RETOURNER AU : SNCD-FO (chèque libellé à l'ordre du SNCD-FO)**

**46, rue des Petites Écuries – 75010 PARIS**

NOM

Prénom

Date et lieu de naissance

Grade, échelon et fonctions

Adresse administrative :

Téléphone :

mél :

**Coordonnées personnelles (facultatif) :**

**Je souhaite adhérer au prélèvement mensuel (sur 12 mois) :  trimestriel  annuel  : REMPLIR LE FORMULAIRE**

**46, rue des Petites Écuries – 75 010 PARIS**

Tél. : 09 63 43 59 87

<http://www.sncd.info/>

Mél : [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)